

Clinique dentaire scolaire

Pour qui ?

Les élèves scolarisés et/ou habitant la Commune de Nyon



Quelles sont ses missions ?

Prévention et promotion de la santé bucco-dentaire

- Dépistage bucco-dentaire gratuit chaque année
- Cours de prophylaxie (éducation à la santé bucco-dentaire)

Soins dentaires

- Possibilité de prodiguer des soins dentaires aux enfants
- Établir un devis avant d'entamer d'éventuels soins

Comment la joindre ?

- Demander à être convoqué par la clinique, via les coupons réponses reçus suite aux dépistages, pour établir un devis
- Convenir d'un RDV pour l'enfant en appelant directement la clinique



Contact

Clinique dentaire scolaire
Ecole du Couchant
Chemin du Couchant 1, 1260 Nyon
022 316 40 90
dentiste@nyon.ch

Clinique dentaire scolaire

Pour qui ?

Les élèves scolarisés et/ou habitant la Commune de Nyon



Quelles sont ses missions ?

Prévention et promotion de la santé bucco-dentaire

- Dépistage bucco-dentaire gratuit chaque année
- Cours de prophylaxie (éducation à la santé bucco-dentaire)

Soins dentaires

- Possibilité de prodiguer des soins dentaires aux enfants
- Établir un devis avant d'entamer d'éventuels soins

Comment la joindre ?

- Demander à être convoqué par la clinique, via les coupons réponses reçus suite aux dépistages, pour établir un devis
- Convenir d'un RDV pour l'enfant en appelant directement la clinique



Contact

Clinique dentaire scolaire
Ecole du Couchant
Chemin du Couchant 1, 1260 Nyon
022 316 40 90
dentiste@nyon.ch

Participation financière aux traitements en soins dentaires

En collaboration avec la clinique dentaire scolaire, la Ville de Nyon souhaite contribuer à l'allégement des coûts aux familles à revenus modestes. Elles peuvent, sous certaines conditions, effectuer une demande de participation financière aux frais en soins dentaires scolaires.



Pour qui ?

Tous les enfants scolarisés et domiciliés en ville de Nyon.

Les familles ayant des enfants scolarisés à Nyon mais domiciliés dans une commune voisine doivent s'adresser à l'Administration de cette dernière.

Conditions d'octroi

- Concerne uniquement les traitements en soins dentaires (et non en orthodontie) effectués auprès de la clinique dentaire scolaire
- Les personnes bénéficiant d'aides sociales (prestations complémentaires, revenus d'insertion) ne peuvent obtenir une participation financière complémentaire de la Ville.

Processus

1. Lors du premier rendez-vous, les parents discutent avec la clinique au sujet du devis des frais de soins et s'informent auprès de leur caisse maladie d'assurances complémentaires pour une potentielle contribution.
2. Si la caisse maladie d'assurances complémentaires ne participe pas aux frais, les parents peuvent faire une demande de participation aux frais par le biais d'un formulaire transmis par la clinique.

Participation financière aux traitements en soins dentaires

En collaboration avec la clinique dentaire scolaire, la Ville de Nyon souhaite contribuer à l'allégement des coûts aux familles à revenus modestes. Elles peuvent, sous certaines conditions, effectuer une demande de participation financière aux frais en soins dentaires scolaires.



Pour qui ?

Tous les enfants scolarisés et domiciliés en ville de Nyon.

Les familles ayant des enfants scolarisés à Nyon mais domiciliés dans une commune voisine doivent s'adresser à l'Administration de cette dernière.

Conditions d'octroi

- Concerne uniquement les traitements en soins dentaires (et non en orthodontie) effectués auprès de la clinique dentaire scolaire
- Les personnes bénéficiant d'aides sociales (prestations complémentaires, revenus d'insertion) ne peuvent obtenir une participation financière complémentaire de la Ville.

Processus

1. Lors du premier rendez-vous, les parents discutent avec la clinique au sujet du devis des frais de soins et s'informent auprès de leur caisse maladie d'assurances complémentaires pour une potentielle contribution.
2. Si la caisse maladie d'assurances complémentaires ne participe pas aux frais, les parents peuvent faire une demande de participation aux frais par le biais d'un formulaire transmis par la clinique.